

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1113/SG/CG portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons

n° 72-1113/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
19 juillet 1972

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1972

Date du numéro
10 août 1972

TEXTE INTÉGRAL

Dérogation est accordée à Mme Ali Mohamed Louchia, de nationalité éthiopienne, pour exploiter une licence de 1° classe, au Bar-Restaurant « Le Khamsin », sis rue de Londres à Djibouti.